



## Pôle adultes

### Réunion représentants de proximité du 12-03-2020

Présents : Martine THEBAUT – Coraline WEBER – Lise GUILLON - Julie POLISSET  
- Marie-Aude CLAIRAND - Régis PASQUIN

### Réclamations individuelles et collectives des Représentants de Proximité et réponses aux questions

#### FLV

1 Echange sur le tableau « mouvements du personnel d'avril à décembre 2019 », transmis aux élus lors du CSE du 30 janvier 2020.

Réponse : un point est fait sur les mouvements au sein de la Varenne. Un temps d'échange à lieu sur les 0.50 ETP d'HAWAÏ qui est pour l'instant pourvu par une personne en CDD. Echange également sur la pertinence d'un 0.50 ETP sur cette unité et peut-être avoir un temps plus important.

#### Sur le thème Bonnes pratiques

Questions FLV :

Recyclage et tri des déchets.

Plus particulièrement, des barquettes plastiques repas au FLV.

Constat : Des pratiques différentes de tri, selon les unités

- Où en sommes-nous, avec la Cap de Poitiers ou la Mairie de Saint Benoît, concernant le tri de ces barquettes ?

Réponse : Le CDB et le foyer d'hébergement souhaitent également avoir des informations sur la question du tri. Les représentants du personnel et les encadrants conviennent de la nécessité d'avoir un diagnostic, information auprès des professionnels et créations d'un affichage adapté (commun ou différencié en fonction des règles des différentes communes d'implantation du pôle adultes). Pour ce faire nous sollicitons la référente APSA sur cette question Gaëlle PIONNEAU.

La question se pose sur l'utilisation de barquettes plastiques à usage unique pour la Varenne. Les RP souhaitent une réflexion sur l'utilisation de celles-ci et demandent à ce que Gaëlle Pionneau puisse également se saisir de cette question.

De façon plus général

- Y a-t-il une politique de tri et de diminution des déchets au sein de l'APSA ?

Une référente APSA sur cette question a été désignée, il s'agit de Gaëlle PIONNEAU. Voici sa réponse aux RP : « Dans le cadre de ses réflexions sur la Responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE), l'APSA a intégré la question de la gestion des déchets. A titre d'illustration, une première rencontre a eu lieu avec la direction des déchets et de la propreté du Grand Poitiers dont dépend la commune de Saint-Benoît. Plusieurs pistes d'actions sont possibles (tri des déchets, compostage, travail sur la politique d'achat, ...) et seront à coordonner au sein de l'APSA dans les mois et années à venir.

D'un point de vue pratique pour le tri des déchets, il convient de suivre les recommandations de Grand Poitiers en la matière : cf. mémo « Saint Benoit » en pièce jointe.

Le site internet CITEO est également très bien fait en cas de doute sur un emballage. Il suffit de renseigner la commune de l'établissement et de décrire le type d'emballage pour que le moteur de recherche vous indique comment trier. Cf. lien suivant : <https://www.consignesdetri.fr/> »

Questions FH ESAT :

- 1- Les salariés ont constaté que les transmissions entre les salariés n'étaient pas effectuées par tous les établissements de la même manière (utilisation de cahiers). Est-il possible d'harmoniser cette pratique ?

Réponse : La consigne est qu'il n'y ait plus de maintien de cahiers de transmissions pour tout ce qui concerne les résidents. Les informations concernant la logistique, les professionnels (absence d'un collègue, besoin de demander un document au tuteur, ...) peuvent être notées sur des agendas ou des cahiers. Il serait souhaitable d'avoir un réseau informatique stable car tous les professionnels sont de plus en plus angoissés par la perte des informations en cours de saisie du fait des pertes de réseaux récurrentes.

Questions diverses :

Un seul défibrillateur est positionné à l'infirmerie de la Varenne.

Réponse : Au cours de l'année 2020 un défibrillateur sera positionné sur chaque établissement du pôle adultes et accessible par tous.

Questions communes des personnes présentes à la réunion RP : Le fait qu'il n'y est pas de boîtes mails professionnelles individuelles pose des difficultés car des informations individuelles donc personnelles sont communiquées à tous les professionnels de toute l'unité. De plus, plusieurs professionnels se succédant sur le même message, le mail apparaissant comme 'lu' à la première ouverture, et par conséquent le collègue concerné peut passer à côté de la réponse faite à sa demande initiale. L'information est souvent non vue par les autres collègues. Cela oblige aussi les professionnels à utiliser leurs boîte mail privée pour envoyer des documents depuis chez eux lors de temps de travail de « préparation maison ». Les professionnels de l'ESAT ont tous une boîte mail professionnelle individuelle.

Réponse : il va être demandé à ce que chaque professionnel puisse avoir une boîte mail professionnelle individuelle. Voir la faisabilité technique avec un paramétrage par interface web pour que les professionnelles puissent se connecter à distance.